

Rime (GR, PS/SP), Rossier (GL, UDC/SVP), Thévoz (FV, ACG/MLB), Vial (SC, PDC/CVP). *Total: 9.*

– Cet objet est ainsi transmis au Conseil d'Etat pour qu'il lui donne la suite qu'il implique.

### **Rapport N° 190 relatif à la votation cantonale du 7 mars 2010<sup>1</sup>**

– Le Grand Conseil prend acte de ce rapport.

### **Mandat MA4014.09 Nicolas Rime/Raoul Girard/Ursula Krattinger/René Thomet/Xavier Ganioz/Valérie Piller/Pierre-Alain Clément/Pierre Mauron/Andrea Burgener/Guy-Noël Jelk (développement d'un réseau RER et amélioration des dessertes vers les agglomérations et localités sur le territoire fribourgeois)<sup>2</sup>**

#### *Retrait*

**Rime Nicolas** (PS/SP, GR). Lors du dépôt de notre mandat, le RER fribourgeois était loin d'être sur les rails et nous n'allons pas y revenir puisqu'il est aujourd'hui en cours de réalisation. Toutefois, le traitement de ces mandats par le Conseil d'Etat n'est pas satisfaisant. L'exécutif n'aime pas ce nouvel instrument parlementaire qui s'ingère dans ses affaires quotidiennes. Cependant, si l'enfoncement de portes ouvertes doit être proscrit, il ne doit pas en aller de même lorsque le mandat demande quelque chose de nouveau au Conseil d'Etat, qu'il se penche sur le sujet et décide plusieurs mois après d'y donner suite. Dans ce cas, comme pour le RER, le mandat aurait dû être accepté par le Conseil d'Etat.

Le groupe socialiste attend donc un changement de pratique du Conseil d'Etat et du Bureau du Grand Conseil sur ce point.

Pour la deuxième partie de notre mandat, le Conseil d'Etat ne répond pas à notre demande. Nous demandons bel et bien une amélioration des dessertes sur le reste du territoire hors des agglomérations afin de mieux desservir les vallées et localités éloignées. Au moment où les restrictions budgétaires voulues à Berne par la majorité bourgeoise menacent même des dessertes existantes, il est urgent d'agir.

Avec ces quelques considérations, nous retirons toutefois notre mandat et déposerons un postulat pour sa deuxième partie.

– L'instrument est retiré par ses auteurs.

– Cet objet est ainsi liquidé.

## **Elections**

### *Résultats du scrutin organisé en cours de séance*

#### **Un membre de la Commission des grâces du Grand Conseil**

Bulletins distribués: 90; rentrés: 84; blancs: 3; nul: 1; valables: 80; majorité absolue: 41.

Est élu *M. Claude Chassot*, à *Villarsel-le-Gibloux*, par 75 voix. Il y a 5 voix éparées.

## **Elections judiciaires**

### *Résultats des scrutins organisés en cours de séance*

#### **Un président ou une présidente du Tribunal d'arrondissement de la Sarine**

Bulletins distribués: 93; rentrés: 91; blancs: 1; nul: 0; valables: 90; majorité absolue: 46.

Est élu *M. Laurent Schnweuwly*, à *Ecuvillens*, par 46 voix.

Ont obtenu des voix *M./Mme Alexandra Rossi Carré*: 40; *David Jodry*: 2; *Ludovic Farine*: 2.

#### **Un ou une juge de paix de la Sarine**

Bulletins distribués: 92; rentrés: 90; blancs: 2; nuls: 3; valables: 85; majorité absolue: 43.

Est élu *M. David Jodry*, à *Givisiez*, par 43 voix.

A obtenu des voix *M. Matthias Wattendorff*: 41. Il y a 1 voix éparse.

#### **Un juge suppléant ou une juge suppléante auprès du Tribunal d'arrondissement de la Singine**

Bulletins distribués: 96; rentrés: 89; blancs: 1; nul: 0; valables: 88; majorité absolue: 45.

Est élu *M. Bruno Schwaller*, à *Guin*, par 53 voix.

Ont obtenu des voix *M./M<sup>me</sup> Antoinette Perren*: 18; *Beat Brünisholz*: 16. Il y a 1 voix éparse.

#### **Un assesseur suppléant ou une assesseure suppléante (représentant les employeurs) à la Chambre des Prud'hommes de la Sarine**

Bulletins distribués: 94; rentrés: 89; blancs: 6; nuls: 2; valables: 81; majorité absolue: 41.

Est élu *M. Patrick Dénervaud*, à *Villars-sur-Glâne*, par 72 voix.

Ont obtenu des voix *M<sup>mes</sup> Fabienne Bapst*: 7; *Catherine Rotzetter*: 2.

<sup>1</sup> Texte du rapport pp. 840ss.

<sup>2</sup> Déposé et développé le 8 mai 2009, *BGC* p. 797; réponse du Conseil d'Etat le 15 mars 2010, *BGC* p. 857.